



LA VIE À ORANGE EN FRANCHE COMTÉ

## Maintien des emplois à l'UAT PONTARLIER

### Une victoire du syndicalisme CGT

En avril 2017 les salariés de Pontarlier UAT sollicitaient les Organisations Syndicale et notamment la CGT.

Une pétition intersyndicale était signée par les 4 salariés impactés par le projet de déplacement d'activité sur Besançon.

Toujours à l'initiative de la cgt, les pétitions étaient remises dans les instances d'élus du personnel (CHSCT, DP et CE puis CCUES)

### La cgt mouille le maillot !

La secrétaire de la CGT adresse un courrier en début juillet 2017 au ministre de la transition écologique et solidaire et une déclaration préalable, de la position des salariés et de l'application stricte du contrat social 2020, est portée en CHSCT de l'UAT. (voir recto)

Fort d'une information confédérale CGT qui précisait de la présence du Directeur Orange Est à Pontarlier pour l'inauguration de la Fibre, des demandes d'audiences partaient en direction des élus politiques de la région (députés et conseillers départementaux)

Seule la CGT a maintenu cette démarche et pu débattre sur le sujet avec eux en amont de leurs rencontres avec le DO Est Yves André LEROUX.



Fédération activités  
postales et télécoms  
CGT de FC

40 rue du Chasnot  
25000 BESANÇON

☎ 03.81.25.04.25  
cgt.ptt.doubs@wanadoo.fr

[www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)

Monsieur Nicolas HULOT,  
Ministre de la Transition écologique et solidaire

## Lettre ouverte

Monsieur,

Notre syndicat CGT Fédération des Activités Postales et Télécommunications du Doubs et ses syndiqués souhaitent attirer votre attention sur des situations professionnelles particulières notamment à Orange S.A. Pontarlier.

Un dossier intitulé « projet d'arrêt des activités Unité d'Assistance Technique à Besançon (25000) et Pontarlier (25300) .... » a été ouvert au Comité d'établissement ORANGE EST le 26 avril 2017.

Lors de la tenue des différentes Instances du Personnel, aussi bien lors de ce Comité d'établissement que lors du premier CHSCT d'Unité traitant du sujet, nous avons dénoncé le scénario unique proposé par la direction UAT. Ce scénario prévoit de mettre sur la route minimum 2 jours par semaine et sur 120 km minimum aller retour journalier, 4 salariés qui le refusent. Les agents concernés sont nés en 1960, 1961, 1962 et 1963; il leur reste donc 6 ans à travailler dans le meilleur ou pire des cas.

Les organisations syndicales au nombre de cinq ont traduit par pétition la volonté des salariés à rester sur leur bassin d'emploi qui est Pontarlier.

Aussi, fort de l'expérience et de la démarche d'Orange dans le monde digital de demain et de son Système d'Informations, la cgt formule des propositions alternatives qui reposent sur le bon sens : celle notamment de garder l'activité sur le bassin d'emploi de Pontarlier.

La cgt comme peut-être d'autres Organisations Syndicales ne prendra pas la responsabilité de mettre sur la route 4 salariés deux jours par semaine sans compter les jours de formation à venir résultant du changement d'activité programmé.

Alors s'appuyant sur le document « veille et proposition N°15 » d'octobre 2012, de votre fondation « Pour la nature et l'homme », sur le thème construire la transition énergétique La cgt, vous demande d'interpeller la direction d'ORANGE SA sur les volets de choix de la société pour ce qui est de « vivre et travailler au pays » et de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, en effet la totalité de votre expression est de mise sur ce cas d'école.

Dans l'attente de la prise en considération et du traitement de notre demande, la cgt se garde pour l'instant de communiquer sur ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, monsieur le ministre l'expression de nos sentiments respectueux.



Besançon le 21 juin 2017  
pour la CGT FAPT de Franche Comté  
La secrétaire générale FAPT du Doubs